



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2019

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Joël BILLARD, Maire

MM, RAPP LEROY, LAMY, BORDES, LHOSTE, FRICHOT, Adjoints

MM, BOISARD, JEANNE, NORMAND, GOURGUECHON, COCHELIN, JUBERT, GILLET, GREVEL

ABSENTS EXCUSÉS

Monsieur Guy MOUTET qui donne pouvoir à Madame Dominique FRICHOT

Madame Sylvie GOUSSARD qui donne pouvoir à Madame Evelyne RAPP LEROY

Madame Jean-Philippe GIRAUD Dominique qui donne pouvoir à Monsieur Michel BOISARD

Madame Agnès GUERIN qui donne pouvoir à Monsieur Joël BILLARD

Madame Nicole MARTINI qui donne pouvoir à Monsieur Pascal LHOSTE

Madame Brigitte DUFER qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel LAMY

Madame Suzie PETIT qui donne pouvoir à Monsieur Patrick GOURGUECHON

Madame Valérie GALLOPIN qui donne pouvoir à Madame Danielle BORDES

Madame Corinne RIVERAIN qui donne pouvoir à Madame Nathalie GREVEL

ABSENT EXCUSÉ

Monsieur Alain MAGNE

ABSENTS

Monsieur Jean-Christophe DOUSSET

Madame Stéphanie MARTIN

Monsieur Sylvain HACAULT

La séance est ouverte à 19 heures 00.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Éric JUBERT est élu secrétaire de séance.

À l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire indique qu'il faudra débattre et se prononcer sur les points suivants non-inscrits dans la convocation :

- Fixation des tarifs loyers de la maison médicale
- Décisions modificatives - Budget de l'Eau

Le compte rendu de la séance du 4 juillet 2019 est adopté à la majorité, Mesdames RIVERAIN et GREVEL sont CONTRE.

1- FIXATION DU NOMBRE ET DE LA RÉPARTITION DES SIÈGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMCOM DANS LE CADRE D'UN ACCORD LOCAL

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE de fixer à 46 le nombre de sièges du conseil Communautaire de la Communauté de communes du Bonnevalais, réparti comme suit :

Nom des communes membres	Populations municipales (*ordre décroissant de population)	Nombre de conseillers communautaires titulaires
BONNEVAL	5 096	16
DANGEAU	1 314	4
SANCHEVILLE	869	3
ALLUYES	853	3
LE GAULT ST DENIS	680	3
BOUVILLE	587	2
SAUMERAY	489	2
ST MAUR SUR LE LOIR	434	2
MONTBOISSIER	336	1
TRIZAY LES BONNEVAL	329	1
NEUVY EN DUNOIS	328	1
PRE ST EVROULT	298	1
MORIERS	220	1
FLACEY	213	1
DANCY	205	1
PRE ST MARTIN	196	1
VILLIERS ST ORIEN	171	1
BULLAINVILLE	114	1
MONTHARVILLE	98	1
TOTAL	12 830	46

2- DEMANDE DE SUBVENTION FDI - TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE RUE HÉRISSE

Le Conseil, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du FDI pour les travaux de voirie communale rue Hérissé.

3- CONTRAT DE LOCATION DE LICENCE IV

Le Conseil, à la majorité, Madame Brigitte DUFER ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Michel LAMY, ne participant pas au vote, Monsieur LAMY n'utilise pas le pouvoir de Madame DUFER sur ce point AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec Monsieur DUFER pour la location de la licence IV.

4- INFORMATIONS DIVERSES CONCERNANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BONNEVALAIS

Néant

5- FIXATION TARIFS LOYERS DE LA MAISON MÉDICALE

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE de fixer à 100 euros HT, charges non comprises, le loyer de l'Ostéopathe à compter du 1^{er} décembre 2019.

6- DÉCISIONS MODIFICATIVES - BUDGET DE L'EAU

Le Conseil, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à apporter les décisions modificatives suivantes :

- Budget de l'Eau - exercice 2019 :

Chapitres 021 Immobilisation corporelles et 023 Immobilisations en cours

dépenses :

Article 2156 - matériel spécifique d'exploitation : + 50 000 €

Article 2313 - constructions : + 150 000 €

Recettes :

Article 1641 - emprunts : + 200 000 €

Après signature des différents documents, la séance est levée à 19h18.

Vu par nous, Monsieur Joël BILLARD, Maire de Bonneval, pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux dispositions de l'article 21 21 25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Joël BILLARD

